

## **ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES**

### **Jours chômés en 2012**

Conformément à la règle 32.2)v) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement et au Protocole de Madrid, les utilisateurs sont informés que les jours où il est prévu que le Bureau international ne sera pas ouvert au public pendant l'année 2012 seront, outre les samedis et dimanches, les suivants :

NOUVEL AN	le lundi 2 janvier 2012
PÂQUES	le vendredi 6 avril 2012 le lundi 9 avril 2012
ASCENSION	le jeudi 17 mai 2012
PENTECÔTE	le lundi 28 mai 2012
JEÛNE GENEVOIS	le jeudi 6 septembre 2012
EID AL-ADHA	le jeudi 25 octobre 2012
NOËL	le mardi 25 décembre 2012 le mercredi 26 décembre 2012
NOUVEL AN	le lundi 31 décembre 2012

Le 19 août 2011